

# Au coeur de l'hiver kirghize



Jours: 8  
Prix: -  
Vol international non inclus  
Confort: ★★★★★  
Difficulté: ★★★★★  
Aventure, exploration et expédition  
Culture Voyage avec des enfants  
Circuit hiver

Pour ceux qui n'ont pas peur d'avoir froid aux yeux, ce circuit d'une semaine vous mène au coeur des montagnes kirghizes. Une belle aventure conciliant découverte et plaisir dans un cadre exceptionnel. Chaussez vos skis et partez pour 2 jours de glisse dans les montagnes du Tien Shan; faites une balade en traîneau tiré par un cheval; et parcourez en ATV les sentiers enneigés.

## Jour 1. Accueil à l'aéroport et détente dans le parc national d'Ala Archa



Aéroport de Manas 📍  
🚗 60km - ⌚ 1h 20m  
Bishkek 📍

### Aéroport de Manas - Bishkek

- Accueil à votre arrivée à l'aéroport de Manas par votre chauffeur et votre guide. Transfert à votre hôtel, où vous pouvez vous reposer.
- Après un peu de repos, possibilité de découvrir les environs.

🍴 Dîner	Ala Artcha
🏠 Hébergement	Ala Artcha

## Jour 2. Rencontre avec un aiglier



Parc national d'Ala-Artcha 📍  
🚗 100km - ⌚ 2h 20m  
Minaret de Burana 📍  
🚗 215km - ⌚ 3h  
Bokonbayevo 📍

### Parc national d'Ala-Artcha - Minaret de Burana

- Nous nous arrêtons visiter les ruines du Minaret de Burana, mosquée détruite au 13ème siècle lors des invasions Tatars. Nous montons sur le toit du minaret où nous pourrions apprécier la vue splendide sur la campagne environnante. Visite du musée associé.

### Minaret de Burana - Bokonbayevo

- Après le petit-déjeuner, nous partons à cheval (si les conditions climatiques le permettent) pour assister à une démonstration de fauconnerie. L'aiglier Kirghize, tenant fièrement son aigle, vous fera montre de son adresse sur de petites proies telles des lapins.

🍽 Petit déjeuner	Ala Artcha
🍴 Déjeuner	Guest house Emeli
🍴 Dîner	Guest house Emeli
🏠 Hébergement	Guest house Emeli

## Jour 3-4. Journées de ski à Karakol



Bokonbayevo 📍  
🚗 140km - ⌚ 2h 20m  
Karakol 📍

### Bokonbayevo - Karakol

- Arrivée à Karakol, petite ville paisible aux abords du lac **Issky-Kul**, réputée pour sa station de ski. Vous profitez de ces deux jours pour dévaler les pistes kirghizes entre 2,300 et 3,040 m d'altitude.

### également

3 4

En fin de journée, retour chez vos hôtes kirghizes.

☕ Petit déjeuner

3 Guest house Emeli

4 Chez l'habitant

🍷 Dîner

Chez l'habitant

🏠 Hébergement

Chez l'habitant

## Jour 5. ATV à Altyn Arshan



Karakol 📍  
17km - ⌚ 5h  
Altyn-Arshan 📍  
Karakol 📍

- Ce matin, une nouvelle aventure est au programme. Jon, notre moniteur du jour, nous initie au quad d'hiver. Une aventure de quelques heures à destination d'**Altyn Arashan**, où une vue imprenable sur la vallée et les montagnes environnantes nous attend. Détente dans les sources chaudes, avant de redescendre sur Karakol.

### également

5

En fin de journée, retour chez vos hôtes kirghizes.

☕ Petit déjeuner

Chez l'habitant

🍷 Déjeuner

Restaurant local

🍷 Dîner

Chez l'habitant

🏠 Hébergement

Chez l'habitant

## Jour 6. Aventure en cheval de traineau



Karakol 📍  
🚗 65km - ⌚ 1h  
Oi-Tal 📍

### Karakol - Oi-Tal

- Aujourd'hui, à **Oi-Tal** nous aurons la possibilité de faire une randonnée en traineau tiré par un cheval. Nous évoluons au coeur de la vallée, sur une route enneigée, au sein d'une nature exubérante.
- Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de faire du cheval au bord du lac.

Nuitée dans une yourte dans ce cadre d'exception.

☕ Petit déjeuner

Chez l'habitant

🍷 Déjeuner

Chez l'habitant

🍷 Dîner

Chez l'habitant

🏠 Hébergement

Moving yurt

## Jour 7. Retour sur la capitale



Oi-Tal 📍  
🚗 60km - ⌚ 1h  
Tcholpon-Ata 📍  
🚗 270km - ⌚ 4h  
Bishkek 📍

### Oi-Tal - Tcholpon-Ata

- Visite du centre culturel Ruh-Ordo de Tcholpon-Ata. Dans un environnement paisible, cet ensemble est dédié principalement aux 4 religions majeures : Islam, catholicisme, judaïsme et bouddhisme. On y trouve également des espaces présentant des philosophes grecs ou encore des personnages célèbres du Kirghizistan.

### Tcholpon-Ata - Bishkek

- Dernière journée de route avant de retrouver la capitale Kirghize. Nous quittons les montagnes du Kirghizistan où nous avons découvert un peuple chaleureux aux traditions encore si persistante et arrivons à Bishkek. Installation à votre hôtel où vous pourrez vous reposer pour quelques instants.

---

☕ Petit déjeuner	Chez l'habitant
🍴 Déjeuner	Chez l'habitant
🏠 Hébergement	Hotel 3 étoiles

## Jour 8. Bon retour et à une prochaine fois !



Bishkek 📍  
🚗 30km - ⌚ 40m  
Aéroport de Manas 📍  
Départ 📍

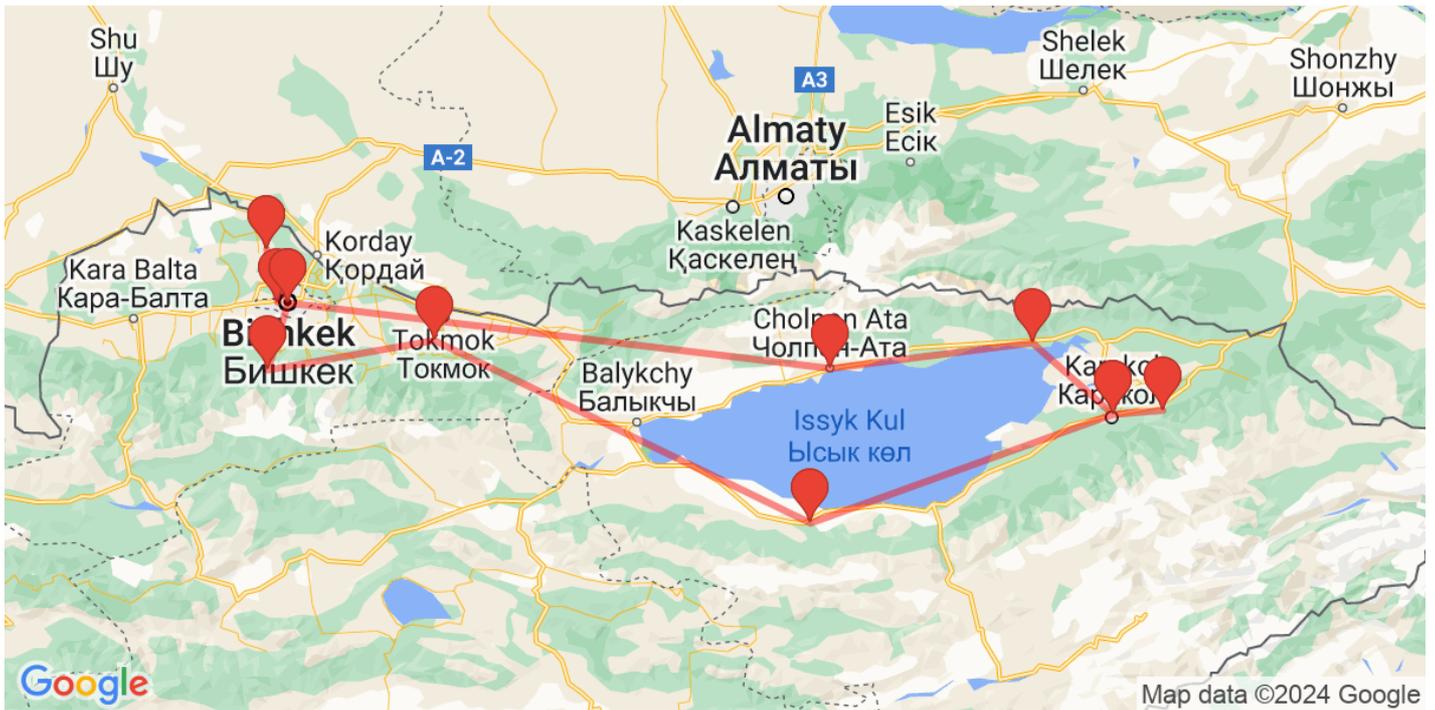
### Bishkek - Aéroport de Manas

- Accueil à votre arrivée à l'aéroport de Manas par votre chauffeur et transfert à votre hôtel où vous pouvez vous reposer quelques instants.

---

☕ Petit déjeuner	Hotel 3 étoiles
------------------	-----------------

# Carte itinéraire



## Inclus

- Transferts aéroport / hôtel / aéroport
- 1 nuit en hôtel\*\*\* à Bishkek, petit déjeuner inclus
- 1 nuit dans un hôtel local
- 3 nuits chez l'habitant
- 1 nuit en Guest house
- 1 nuit dans une yourte mobile
- Pension complète durant l'excursion
- Eau minérale
- Véhicule + chauffeur
- Essence
- Guide francophone
- Guides équestre local
- Location des chevaux
- Location des skis + 2 jours de forfait
- Quad et son moniteur
- Droits d'entrée des parcs et musées mentionnés
- Matériel de cuisine et pour le couchage (duvet)

## Non inclus

- Transport international
- Frais de passeport
- Assurance rapatriement
- Assurance voyage
- Extra boissons / alcools
- Repas à Bishkek
- Repas du midi en Jour 3 et 4
- Appels téléphoniques
- Toute excursion non mentionnée dans le programme
- Supplément en chambre "single"

# Informations supplémentaires

---

## Conditions générales de vente

### Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement [www.nomadays.fr](http://www.nomadays.fr).

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

### Modalité de paiement

#### Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

#### Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

### Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

## Conditions d'annulation

### Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

#### Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

#### Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

# Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

## Passeport et visa

### Passeport

Passeport **en cours de validité**, valable 6 mois après la date de retour.

### Visa

Les citoyens de plus de 60 pays, dont **la France, la Suisse, la Belgique et le Canada**, sont **exemptés de visa** pour les séjours touristiques de moins de **60 jours**.

## Assurance

### ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

**CAP EXPLORER** : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

### Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.